Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2018-415** **01/06/2018**

Date de mise en application : 01/06/2018
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/07/2018
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance d'un emploi de directeur régional adjoint, de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Avis de vacance d’un emploi de directeur régional adjoint, de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt

JORF n°0124 du 1 juin 2018

Un emploi de directeur régional adjoint, de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt à la direction régionale de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt de la région Normandie est vacant.

Cet emploi est classé dans le groupe III conformément aux dispositions de l’arrêté du 29 décembre 2015 fixant la liste et le classement des emplois de directeur régional adjoint de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt pris en application du décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l’administration territoriale de l’Etat.

Placé sous l’autorité de la directrice régionale qu’il assiste, le directeur régional adjoint participe à la mise en œuvre des politiques du ministère de l’agriculture et de l’alimentation.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions d’accès aux emplois de direction de l’administration territoriale de l’Etat régis par le décret précité.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Caroline GUILLAUME, directrice régionale de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt de la région Normandie (tél. : 02-32-18-94-02) ou auprès de la déléguée à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l’alimentation et de l’agriculture (tél. : 01-49-55-41-55).

Les dossiers de candidature, composés d’une lettre de motivation et d’un curriculum vitae, doivent être transmis, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République française, au ministère de l’agriculture et de l’alimentation, à l’attention de la secrétaire générale (secretariat-cab.sg@agriculture.gouv.fr), avec copie à la délégation à la mobilité et aux carrières (claudine.lebon@agriculture.gouv.fr), 78, rue de Varenne, 75349 Paris Cedex 07 SP.